

# ARRETE TEMPORAIRE



73/2026

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**COMMUNE DE SAINT-AIGNAN**

**Objet : Les Vitrines de Saint Aignan – Brocantes mensuelles – Place de la Paix**  
**Réglementation de la circulation et du stationnement**

Le Maire de SAINT-AIGNAN,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié et complété relatif à la signalisation routière,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I – 1<sup>ère</sup> et 8<sup>ème</sup> parties,  
Vu la demande des **Vitrines de Saint-Aignan** représentée par Mme Agnès Clerc en date du 18 mars 2026,  
Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement **Place de la Paix** dans le but de permettre le bon déroulement des **Brocantes mensuelles**,

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Afin de permettre le bon déroulement des brocantes mensuelles, il est nécessaire d'interdire la circulation et le stationnement, **Place de la Paix** à partir de **6h00** les samedis :

- 11 avril 2026
- 9 mai 2026
- 13 juin 2026
- 11 juillet 2026
- 8 août 2026
- 12 septembre 2026
- 10 octobre 2026

**ARTICLE 2 :** Une signalisation adaptée et barrières seront mise à disposition par les services municipaux.  
En revanche, il sera à la charge des commerçants de gérer la mise en place et le retrait de celles-ci.

**ARTICLE 3 :** Dans la mesure où l'avancement de la brocante le permettra, la circulation et le stationnement pourront être rétablis sans préavis.

**ARTICLE 4 :** Tous les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation sera adressée à :

- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-AIGNAN
- Le Chef du Centre de Secours de SAINT-AIGNAN
- Le Responsable des Services Techniques Municipaux
- L'Agent de Surveillance de la Voie Publique
- Le Responsable du service communication de la commune de SAINT-AIGNAN
- Les Vitrines de Saint-Aignan

Fait à Saint-Aignan, le 25 mars 2026  
Le Maire



Eric CARNAT